

Rapport de la séance du conseil communal du 30 avril 2025

Présences :	Jean-Paul Zeimes – bourgmestre Susi Pfeiffer, Kevin Duarte Fonseca – échevine et échevin Tessy Kries, Monique Ley, Alcinda Lopes Medina, Alexis Schloesser, Sandy Wohl – conseillères et conseiller Calmes Philippe – secrétaire communal
Absences :	Aucune

Le conseil communal a décidé :

1. **unanimentement** d'accorder la démission de Carole Manuelli (secrétaire de la commission scolaire communale) et de procéder à la modification suivante de la composition de la commission scolaire communale : Président : Jean-Paul Zeimes, Secrétaire : Laura Wiltgen.
2. **unanimentement** d'approuver les conventions suivantes : CFL Flex (mise à disposition de véhicules), Nordstadjugend 2025 (convention tripartite), OSNOS Année 2025 (convention tripartite).
3. **unanimentement** de confirmer la procédure en obtention d'une prime de solidarité 2025 et d'instaurer une prime de solidarité complémentaire.
4. **unanimentement** d'approuver toutes les transactions immobilières soumises, notamment : l'acquisition de parcelles au lieu-dit Lehberg, l'élargissement du trottoir dans la rue des Vergers, ainsi que dans la rue Neie Wee.
5. **unanimentement** d'approuver les décomptes de projets extraordinaires pour un total de 300.142,37€.
6. **unanimentement** d'approuver le principe directeur « Leitbild Nordstad » (Pacte Climat 2.0).
7. **unanimentement** d'approuver les règlements communaux proposés (modification du règlement général de circulation, règlements de circulation temporaires, modification du règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites).
8. **avec 5 voix pour, 2 voix contre (Schloesser, Pfeiffer) et 1 abstention (Kries)** d'adopter de nouvelles valeurs indicatives pour l'âge d'abattage d'arbres (220 ans pour les hêtres et 260 ans pour les chênes) dans le contexte de la résilience des forêts communales.
unanimentement d'adopter un concept de gestion extensive des chemins agricoles, un concept de communication et un plan d'aménagement et de gestion des espaces verts.
9. **unanimentement** d'approuver la mise en procédure d'une modification ponctuelle du PAG : « servitude urbanisation – intégration paysagère ».
10. **unanimentement** d'approuver trois baux à ferme, notamment aux lieux-dits Lehberg, Seitert et Langert.
11. **unanimentement** d'approuver un crédit supplémentaire de 60.000,00€ pour l'article 4/542/221200/17010 du budget 2025.
12. Point d'information sur des sujets d'actualité et questions orales.

Remarque générale :

Le présent rapport reproduit brièvement les décisions formelles prises par le conseil communal en sa séance du 30 avril 2025. Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves. En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité des membres du conseil communal font foi.

Schieren, le 8 mai 2025
Le collège des bourgmestre et échevins